



CONSEIL COMMUNAL
NOVILLE

EXTRAIT

du registre des délibérations

Séance du 24 avril 2024

Présidence : Yves PELLET

LE CONSEIL COMMUNAL DE NOVILLE

- o ayant pris connaissance du **Préavis no. 02-2024, du 19 février 2024, relatif au projet de signature d'un droit distinct et permanent de superficie (DDP) de 75 ans sur la parcelle no. 1134 en faveur de la Fondation Equitim ;**
- o ayant entendu le rapport de la Commission des Finances et de Gestion ;
- o considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour,

DÉCIDE

d'autoriser la Municipalité à signer une promesse de droit distinct et permanent de superficie de 75 ans en faveur de la Fondation Equitim, relatif à la parcelle no. 1134, sise à Noville, pour y construire des logements abordables avec stationnements ;

Ainsi délibéré et admis, à main levée et à l'unanimité.

Noville, le 24 avril 2024

Extrait conforme. L'attestent :

Le Président

Yves PELLET



Le Secrétaire

Kim KAUFFMANN